

Réparer ou adapter son matériel grâce à la soudure (formation continue)



Objectifs :

- ⇒ Apporter les connaissances théoriques pour la mise en œuvre de travaux de soudage à l'électrode enrobée (S.A.E.E.) et de soudage avec un poste semi-automatique MIG MAG.
- ⇒ Réaliser des travaux de soudage dans le respect des règles de sécurité.



Public :

- ◇ Exploitant(e)s, salarié(e)s agricoles - Chef(fe)s d'entreprises, salarié(e)s
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

Contenu :

- ◇ Description des différentes techniques d'assemblage métallique, présentation des risques et des équipements de protection, présentation des différents types de postes, choix des électrodes, présentation des réglages.
- ◇ Présentation des techniques de soudage, réalisation de cordons de soudure.
- ◇ Mise en pratique.
- ◇ Réalisation de cordons de soudure à plat, en angle, en montant et en descendant.

Durée & Lieu

14 heures soit 2 jours - CFPCA de Saint-Flour

Méthode pédagogique

Apports théoriques - Travaux pratiques en groupe et individuels - Partage d'expérience

Valorisation des acquis

Évaluation tout au long de la formation par questionnement et observation durant les travaux pratiques, évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage. Attestation de fin de formation.

Coût et conditions de prise en charge :

20€/Heure, soit 280 € pour 2 jours et par personne pour un financement personnel.

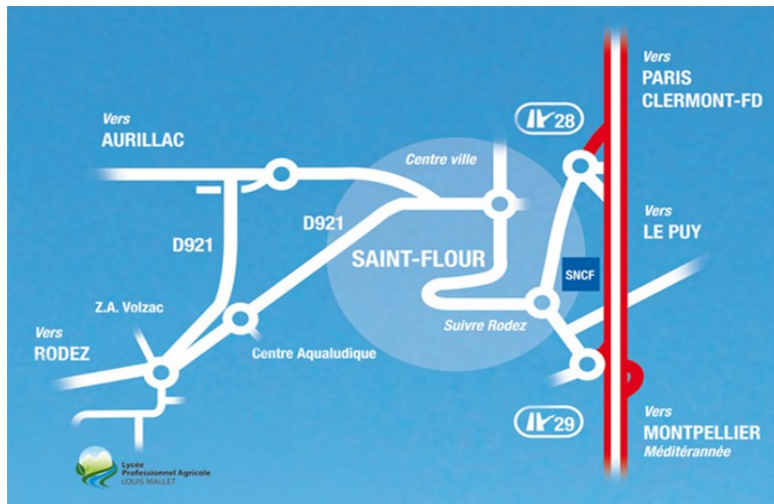
- ◇ En fonction de votre statut (agriculteur, exploitant, salariés, demandeur d'emploi, ...) des prises en charge sont possibles : Nous contacter.
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9H00/12H30 — 13H30/17H00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Contact : Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30
cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél: 04 71 60 35 62



7 Route des Hautes Terres - Volzac
 15100 SAINT-FLOUR
 Tél. : 04.71.60.35.62
 E-mail : cfppa.st-flour@educagri.fr

Mise à jour
 25.02.2025